

## → L'actu

### Bienveo.fr, le site pour changer de logement HLM

Depuis le mois de mai, le site internet Bienveo.fr **permet aux locataires en demande de mutation de devenir acteurs dans leur recherche de logement**. Il s'agit d'un dispositif mis en place par l'Association des organismes HLM de la région Auvergne-Rhône-Alpes auquel participe GrandLyon Habitat dans le but de **faciliter les démarches de mutation des locataires** et leur permettre de choisir eux-mêmes leur futur logement. En fonction de ses besoins et attentes, le locataire peut se positionner **jusqu'à 3 offres en même temps** (sous réserve qu'il dispose bien d'une demande de logement en cours d'un numéro unique d'enregistrement).

Retrouvez toutes les explications et offres des bailleurs participants sur [Bienveo.fr](http://Bienveo.fr).

### Ateliers « Entreprendre c'est possible ! » à Lyon 8<sup>e</sup>

Mardi 11 juin de 9h15 à 12h30, GrandLyon Habitat organise pour les habitants du 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, **une rencontre avec les structures locales dédiées à l'accompagnement pour la création d'entreprise**. Le rendez-vous se tiendra à la Maison du Projet, 17, rue Wakatsuki à Lyon 8<sup>e</sup>. L'objectif de l'événement : **permettre aux entrepreneurs et futurs créateurs d'entreprise d'échanger et poser toutes leurs questions aux professionnels et partenaires : Cités Lab, ADIE, Positive Planète et RDI**.

Infos et inscription par mail : [animateur@maisonduprojet.fr](mailto:animateur@maisonduprojet.fr)

### Accéder aux métiers du bâtiment avec le GEIQ 69

GrandLyon Habitat facilite l'accès à l'emploi et s'associe au GEIQ 69, une association créée par des entreprises du bâtiment, pour proposer des **contrats de professionnalisation**. Celle-ci encourage l'accès à l'emploi pour les personnes motivées, de plus de 18 ans, **en difficulté d'insertion professionnelle** en leur proposant une **formation en alternance**. La formation et le contrat sont validés par un diplôme ou une qualification professionnelle.

Pour en savoir +, contactez Valérie Simonnet, directrice du GEIQ 69 : 04 72 44 45 36 ou [geiq69@geinserim.fr](mailto:geiq69@geinserim.fr)



## € Le point Sur...

### La régularisation des charges locatives

Au mois de mai 2019, une partie des locataires aurait dû recevoir le décompte individuel de charges de l'année 2018, l'autre partie des locataires en octobre prochain.

En raison du retard pris sur la régularisation de 2017, tous les locataires ont reçu les décomptes individuels de charges de 2017 en janvier 2019.

**Cette année encore, la régularisation 2018 sera décalée pour l'ensemble des locataires. Vous recevrez tous vos bulletins de régularisation des charges de 2018 en octobre 2019 avec une facturation en novembre 2019.**

Le rythme habituel des calculs de régularisation de charges sera remis en place en 2020 pour la régularisation 2019.

## Mermoz Sud : un quartier qui s'ouvre à la ville

Lundi 15 avril 2019, le premier coup de pelle était lancé pour la démolition du bâtiment I à Mermoz Sud permettant au quartier de s'ouvrir vers la ville et de créer un lien avec l'avenue Jean Mermoz. Le début d'un grand changement.

### La continuité d'un grand projet urbain

Mermoz Nord a connu une métamorphose lors d'un précédent programme de rénovation urbaine entre 2007 et 2015.

**Ce 2<sup>e</sup> programme (2014-2024) vise à poursuivre le renouvellement urbain de la partie Sud pour redonner de l'attractivité au quartier** en ouvrant la façade, valoriser l'entrée de la ville, diversifier l'habitat, ainsi que revoir les espaces publics.

### Que verra-t-on à la place du bâtiment I ?

De nouvelles constructions et le parvis du futur pôle socio-culturel prendront place sur l'espace libéré par la démolition du bâtiment I. La rue Tixier sera ouverte sur l'avenue Jean Mermoz.

**Quant aux anciennes constructions, GrandLyon Habitat s'engage à les réhabiliter.** Les performances énergétiques des logements seront améliorées, adaptées aux nouvelles normes, afin de favoriser la résidentialisation.



### Et après ?

L'ensemble du quartier Mermoz Sud sera repensé avec davantage d'espaces verts, la reconstruction des 2 groupes scolaires, l'augmentation et la diversification des logements, une meilleure circulation grâce à des pistes cyclables et une meilleure visibilité entre lieux publics et privés.

**Tous ces travaux sont pensés pour apporter un plus grand confort de vie aux habitants du quartier et engager une mixité sociale.**

*« GrandLyon Habitat s'est fortement engagé avec ses partenaires pour que ce nouveau projet ambitieux prenne forme. Après la démolition du bâtiment I, l'organisme conduira une opération qualitative sur le bâtiment O, rue Gaston Cotte. L'immeuble sera en partie démoli au nord. Il bénéficiera d'une extension au sud et d'une belle réhabilitation. »*

**Catherine PANASSIER**, présidente de GrandLyon Habitat

## Le geste vert...

### Comment fabriquer sa pierre d'argile ?

Faire briller son logement entier avec un seul produit, c'est possible ! La pierre d'argile est un produit 100% naturel qui convient à toutes les surfaces lavables à l'eau, et à de multiples matériaux (inox, aluminium, carrelage, faïence, émail...). Elle nettoie, dégraisse et est anti-calcaire.

Pour fabriquer moi-même ma pierre d'argile :

- **J'ai besoin de :**
  - 2 cuillères à soupe de Savon de Marseille râpé
  - 7 cuillères à soupe d'eau
  - 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc
  - 1 cuillère à soupe de cristaux de soude
  - 6 cuillères à soupe d'argile
  - 10 gouttes d'huile essentielle de citron
  - 10 gouttes d'huile essentielle de pin
- **Je fais fondre** le savon avec l'eau dans une casserole.

- **J'incorpore** peu à peu tous les ingrédients afin d'obtenir une pâte.
- **Je verse** cette pâte dans un bocal et je la laisse se solidifier.
- **Je l'utilise** en passant par-dessus une éponge humide pour faire des miracles dans mon logement !



### À gagner ce mois-ci !

Pour entretenir sa maison de façon naturelle et écologique, gagnez le livre « tout faire soi-même » comprenant 120 réalisations expliquées et détaillées des éditions Tana.



Pour cela, répondez à la question suivante :

**Quelle est l'une des principales vertus de la pierre d'argile ?**

- a) Elle est anti-calcaire
- b) Elle est anti-bactérienne
- c) Elle est anti-inflammatoire

Contactez votre ligne directe au 04 72 74 67 42 avant le 15 juin 2019.

Les 10 premiers gagnants remporteront cet ouvrage.